

## ETUDIANT ENTREPRENEUR

### Dossier de candidature Parcours Talents

2016-2017

Ce dossier sera examiné par le comité d'engagement PEPITE (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert, l'Entrepreneuriat) PSL qui recevra les candidats pré-sélectionnés mi-mai. Les candidats sélectionnés obtiendront le statut d'Etudiant-Entrepreneur en intégrant le parcours Talents.

L'Université Paris Dauphine s'engage à préserver la confidentialité des informations qui lui auront été transmises concernant le projet.

**ATTENTION** : ce dossier doit être dûment complété et **IMPERATIVEMENT** joint à toute candidature au parcours Talents sous peine de ne pas être étudiée.

Informations sur le candidat
Nom/Prénom :
Date de naissance :
Nationalité :
Téléphone :
Adresse électronique :
Identifiant national étudiant :

## VOTRE PROJET

Quel(s) projet(s) avez-vous déjà réalisé(s) ?  
Quelles initiatives avez-vous mises en place ?

**Où en êtes-vous dans votre projet actuel ?**

en cours de construction

en lancement

création ou reprise réalisée

**Si existant**

**Site internet du projet :**

**Blog du projet :**

**Avez-vous déjà participé à des concours entrepreneuriaux ?  
(Si oui, précisez lesquels)**

**Avez-vous déjà bénéficié d'une formation spécifique ?**

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent dossier.

Fait à

Le

Signature

**ATTENTION** : ce dossier doit être dûment complété et **IMPERATIVEMENT** joint à toute candidature au parcours Talents sous peine de ne pas être étudiée.

\* Le statut national « Étudiant-Entrepreneur » est accordé par le comité d'engagement et de suivi du PEPITE de votre site d'enseignement supérieur et validé par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La sélection se fait uniquement sur la base de la qualité de votre projet entrepreneurial.